

et de la cohésion sociale

service des écoles primaires et secondaires

Conseil d'établissements lausannois case postale 5032 - 1002 Lausanne

> PV pour adoption lors de la prochaine séance de Commission le 4 octobre 2012

Notes de la séance de la Commission d'établissement de Villamont¹ Lundi 3 septembre 2012, de 20h00 à 22h00

Salle des maîtres de Villamont, ch. des Magnolias 6 à Lausanne

Mmes Marie-Laure Annaheim Lambert, Corine Kibora-Follonier, Anouchka Roman Parents:

Dardano, Arielle Zaugg Brunner, M. Xavier Pastureau

Professionnels: Mmes Florence Borel, Gabrielle Henry, Anne Winterhalter, MM. Bertrand Dumusc,

Philippe Nicollier (directeur), Darius Schmid, Grégoire Yersin

Autorités politiques : Mme Maria Velasco

Organisations: Mmes Françoise Aubort, Janine Overney, M. Joël Luthi

Excusés/absents: Mmes Kayowa Mukundi-Muamba-Bipungu, Françoise Longchamp, Anna Sanchis

Caudet, M. Jean-Marc Gerber

Invité: M. Gérard Dyens

1. PV du 31 mai 2012

Erreur de nom en page une du PV : Mme Aubert = Mme Henry. Le PV est adopté sans autre commentaire. M. Schmid souhaite repourvoir le poste de secrétaire. Il est décidé que les PV seront pris à tour de rôle par les différents membres de la Commission.

2. Retour sur les différents courriers

- 2.1 Réponse de M. Dyens (chef du service des écoles de la ville de Lausanne) à propos de l'insécurité à Saint-Roch (cf. lettre du 3 juillet 2012 annexée à l'ordre du jour de la séance). Les travaux demandés par la Commission ne sont pas prêts. Le secteur des bâtiments avait d'autres priorités durant cet été (nombreux travaux dans les établissements scolaires lausannois). Si le concept global concernant l'usage et la sécurité des espaces et du territoire des écoles doit être repensé à la Municipalité, une intervention d'urgence semble nécessaire à Saint-Roch. L'idée la plus efficace est de fermer temporairement l'accès sud à la cour du collège et de se donner du temps pour
 - En septembre/octobre 2012 seront posés des grillages/planches de travaux pour marquer le territoire de l'école. Les accès sud de la cour par le rue de la Tour (escalier en colimaçon) et la rue J-L Gaillard (escaliers) seront bloqués.
 - Les salles de l'annexe (St-Roch 9) ont été sécurisées.

réfléchir plus avant. Trois mesures ont cependant déjà été prises :

La ville a engagé un concierge « volant » pour systématiquement surveiller et récolter tout détritus encombrant et dangereux dans les cours des différents établissements. Résultat pour cet été, il n'y a pas eu de déprédation importante.

Si l'on place un grillage avec portail sécurisé sur les escaliers de la rue J-L Gaillard, le concierge M. Damon est prêt à l'ouvrir tous les matins pour simplifier l'accès au bâtiment scolaire (Mme Borel).

La question de la fermeture complète de l'accès à la cour sud de Saint-Roch reste à confirmer. La solution transitoire proposée ci-dessus au point a) devra être rediscutée dans quelques mois, afin de sécuriser efficacement le périmètre scolaire.

Des élèves sont abordés par des dealers à Chauderon (M. Yersin). On leur propose gratuitement de la droque. Que compte faire la Ville?

Si le problème est grave, il est difficile à contenir (M. Dyens) : le cadre légal d'arrestation des dealers est complexe et les diverses descentes de police ont un impact relatif. Le plus simple est d'apprendre à éviter l'offre.

L'école a aussi une mission de prévention. Il faut éduquer les élèves, afin qu'ils ne tombent pas dans les griffes des dealers (M. Nicollier).

Quelles actions de prévention sont-elles mises en place pour les élèves ? (Mme Kibora).

Toute désignation de personne, de statut, de fonction ou de profession utilisée s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes.

.

L'établissement aura une journée pédagogique le 3 octobre prochain sur la prévention des dépendances (alcool, cigarette, drogues, internet). Il s'agit de créer une procédure de prévention et de clarifier la prise en charge des élèves.

La Municipalité n'agit pas assez (M. Pastureau).

2.2 Lettre de Mme Mueller à propos de la boulangerie durant la récréation à Villamont.

Projet pédagogique de tenue d'une boulangerie par les élèves durant la récréation du matin. Intérêt pour le climat de l'établissement, l'implication des élèves et la gestion des caisses de classes pour les voyages d'étude. Action santé par la mise en valeur d'une récréation saine (petit pain, branche de chocolat et jus de fruit). Le courrier de Mme Mueller soulève la crainte d'une concurrence trop forte entre l'offre de DSR (croissants, viennoiseries, sodas) au réfectoire et les ventes des élèves. Mme Volet et la direction estiment que les deux services peuvent cohabiter, car la récréation est courte et qu'il y a près de 600 élèves qui veulent se restaurer en 20 minutes.

3. Démarrage et suivi du réfectoire

3.1 Papillons pub. Les flyers n'ont pas pu être distribués à la rentrée comme prévu pour faire de la publicité auprès de tous les parents. Des panneaux A3 ont cependant été posés à Saint-Roch et à Villamont pour inviter les jeunes à aller au réfectoire. DSR a également posé des affiches dans le hall.

Suggérer que les élèves puissent manger après 12h30. Faire une demande auprès de Mme Volet et du DSR pour permettre à des élèves de venir vers 13h05 (après le cours FAC de grec par exemple). Faire garder des assiettes au chaud ou développer un second service.

3.2 Engagement de M. Rabiou animateur et de Mme Samain

M. Rabiou est un étudiant en droit qui a travaillé pour les passeports vacances. Il est engagé comme animateur à 50%. Encadrement d'animation parascolaire à mettre en place. Pour l'instant, il effectue l'accompagnement du démarrage du réfectoire. Bon retour de la part des jeunes. L'animateur arrive à faire patienter les élèves, car le service est parfois un peu lent au réfectoire et quelques élèves disent préférer aller en ville. Faire attention à soigner la rapidité du service.

Il est proposé d'inviter M. Rabiou pour la prochaine séance de la Commission.

Mme Samain est engagée pour la tenue d'une salle d'étude durant la pause de midi.

La salle de géographie du rez-de-chaussée est ouverte entre 12h et 14h pour accueillir les élèves qui veulent étudier après leur repas.

La direction va clarifier par une circulaire aux parents l'offre parascolaire à Villamont (réfectoire, salle d'étude, bibliothèque, After's cool/études surveillées).

- 3.3 Inquiétude d'une mère : sur l'arrivée en masse des élèves de Prélaz et l'augmentation du nombre d'élèves sur le site de Villamont. Les craintes sont notées, mais jugées non fondées.
- 3.4 Achats de jeux par Mmes Roman et Zaugg Brunner. Les jeux seront étiquetés et transmis à M. Rabiou. Des compléments suivront en fonction des besoins.
- 3.5 Repas offerts ? M. Dyens s'oppose à l'idée d'offrir un repas à toutes les classes pour faire découvrir le réfectoire. Il faut plutôt construire des projets d'action-santé (cf. Mmes Mueller -animation santé- et Gaillard -économie familiale) en lien avec l'unité Promotion de la santé et prévention en milieu scolaire (PSPS).
- 3.6 Information aux parents : ne pas négliger l'information à toutes les familles et proposer une feuille traduite dans quelques langues. Mme Roman se propose de suivre ce projet (évaluer les langues à choisir et synthétiser les informations sur le réfectoire et l'accueil parascolaire à Villamont).

Information générale sur le travail de la Commission de Villamont durant les soirées des parents cette année:

- 13 septembre/5èmes à Saint-Roch : Mmes Kibora, Roman et Aubort
- 19 septembre/5èmes à Villamont : M. Pastureau et Mme Zaugg Brunner

- 27 septembre/7èmes à Saint-Roch + à Villamont : Mme Borel pour les VSG et VSB à Villamont et Mme Annaheim Lambert pour les VSO et VSG à

Saint-Roch.

4. 125e de Villamont

Mme Borel informe du projet : du 22 au 26 avril 2013, semaine spéciale de fête du 125 et l'établissement + fin des travaux. Portes ouvertes à Villamont (mardi) et Saint Roch (mercredi), discours et inauguration officielle le jeudi, vendredi festif et rassembleur, incluant parents et élèves. Le lundi est voué aux derniers préparatifs. Fil rouge : réflexion sur l'école passé-présent, en s'appuyant sur des films existants (documentaire sur le bâtiment de Saint-Roch/ les travaux de rénovation à Villamont) ou à faire (rencontre de jeunes filles d'autrefois avec les jeunes filles d'aujourd'hui/M. Schmid). Thème de la projection : mise en lumière des bâtiments et projection sur

.

des murs de travaux d'élèves. Quelle place pour la Commission (stand) ? Aide de la Commission pour les festivités (finances, médiatisation, aide concrète).

La Commission pourrait s'occuper du futur (M. Luthi). La Commission se prononce favorablement pour la présence d'un stand, dont la forme est encore à déterminer. Les clubs alentours pourraient venir se présenter (M. Yersin).

Dans les crédits de fonctionnements des travaux à Villamont, une partie peut être prise pour la mise en valeur des rénovations et du patrimoine. Prise de contact avec M. Enninger (électricité à la Ville, conseil technique). Groupe intergénérationnel de la campagne « Moi et les autres » : Mme Roman propose à M. Schmid de faire une demande de financement et de déposer un projet.

Mme Annaheim Lambert propose que les différents postes soient budgétisés et la Commission tentera d'aider pour d'éventuels financements.

5. Relevé de la boîte mail de la Commission. Pas de courrier ou de demande.

6. Divers et propositions

7VSB: questionnement sur les 3 périodes de latin à l'horaire le lundi. Les latinistes ont 5 périodes (2x2périodes + 1 période de culture latine). L'horaire n'est pas trop lourd, car entre le matin et l'après-midi, le travail à fournir n'est pas le même.

Prochaines séances : Jeudi 4 octobre, 20h00 à St-Roch/Espace d'accueil

Lundi 10 décembre, 20h00 à Villamont

SEPS/septembre 2012

place Chauderon 9 case postale 5032 1002 Lausanne tél. 021 315 64 18 fax 021 315 60 04 Anne.volet@Lausanne.ch http://www.Lausanne.ch